

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CO**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<p>Date de convocation : 01/06/2026</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="18"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="19"/></p> <p>Date d'affichage : 08/06/2026</p> <p>Date de publication : 08/06/2026</p>	<p>Le 05 juin 2026 à 20h30 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.</p> <p>Étaient présents : Valérie BÉLURIER, Jean-Luc CHARVET, Jean Georges CLAIR, Olivier FORÊT, Anne-Cécile GAGNE, Nathalie LAULAN, Virginie LEBET, Aurélie LELONG, Noémie LOUVRADOUX, Cédric MILHES, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMARY, Éric PLANTECOSTE, Sophie SUBIRATS, Jean-François TARIS, Jean-Christophe VIALA et Philippe VICENTE</p> <p>Était représenté : Gabriel BEUGIN par Katia PÉDEMARY</p> <p>Absent : -</p> <p>Secrétaire de séance : Katia PÉDEMARY</p>
---	---

DÉLIBÉRATION N° 2026-49**OBJET : Vote d'une subvention de fonctionnement à l'APE Cabanacanailles – exercice 2026**

Lors de sa demande de subvention, l'association s'est trompée en remplissant le formulaire en sollicitant une subvention pour la réalisation d'un vide grenier. En fait, l'association souhaitait une subvention de fonctionnement à hauteur de 1 000 €.

Il est rappelé les précautions à suivre pour l'attribution de subventions aux associations et notamment pour les Conseillers Municipaux qui participent à la gestion d'une association ou ont un lien affectif, familial, professionnel... avec un représentant de ladite association. Tout élu ayant un lien avéré avec l'association ne prendra part ni au débat ni au vote.

Virginie LEBET ne participe ni au débat ni au vote.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à la majorité, Cédric MILHES s'abstenant, d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'APE Cabanacanailles.

POUR : 17

CONTRE : 00

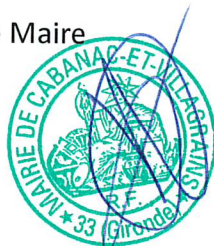
ABSTENTION : 01

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 05 juin 2026

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMARY